

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 10 (1934-1935)
Heft: 19

Artikel: Avec les délégués des Groupements et Sections de l'ASSO
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaque cheval porte une charge totale d'environ 100 kg.

Vu le poids élevé de certaines pièces, le transport à dos d'homme ne peut se faire que sur de très petits parcours.

Personnel.

L'équipe est de 7 hommes, plus un cpl.

La section est constituée par deux canons et les charrettes nécessaires au transport de la munition.

Procédés de tir.

L'arme agit en principe en tir direct ou masqué; exceptionnellement on a recours au pointage indirect proprement dit.

Pour le tir anti-chars, une correction de dérive, basée sur la vitesse de l'engin et le temps de vol du projectile, est placée à la lunette. Le pointeur n'a alors qu'à viser continuellement l'engin et à commander feu. Le chef de pièce observe l'arrivée des coups et fait lui-même les corrections sur les tambours.

Le canon de 47 est une arme d'infanterie qui doit utiliser des procédés qui lui sont propres et non être à la remorque de ceux de l'artillerie qui ne se justifient pas, car les tâches de tir lui incombant sont beaucoup plus simples.

Par contre, sous prétexte de simplification, il serait faux de tomber dans l'empirisme, qui ne provoquerait qu'une dépense de munitions sans rapport avec les résultats.

La vitesse de tir peut atteindre 15—20 coups à la minute, ce qui est très important pour le tir anti-chars.

La grande précision de ce canon en fait une arme redoutable contre les chars, car c'est avant tout contre ces engins qu'elle doit être engagée. (A suivre.)

Avec les délégués des Groupements et Sections de l'ASSO à Sarnen les 18 et 19 mai 1935

L'Association suisse des sous-officiers avait jeté cette année son dévolu sur la petite ville de Sarnen, siège de la section d'Obwald, pour y tenir son annuelle Assemblée des délégués. Bien lui en prit, car bénéficiant d'une organisation impeccable, cette manifestation fut couronnée d'un plein succès.

On pourra lire d'autre part dans ce n° le compte-rendu des délibérations de l'assemblée, ce qui nous dispense d'en parler ici, mais nous ne voudrions pas laisser passer l'occasion de remercier au nom des camarades suisses-romands qui ont pris part à cette manifestation, les membres de la section d'Obwald auxquels nous devons le très beau souvenir de deux journées passées au cœur même de notre pays, au milieu d'une population accueillante et sympathique.

Le programme des réjouissances, car après le travail il est bien permis de s'amuser quelque peu, prévoyait pour la soirée de samedi, une réunion à la Halle de Gymnastique au cours de laquelle les diverses sociétés de chant, de musique et de gymnastique locales se produisirent avec un égal bonheur.

C'est ainsi qu'on entendit la « Feldmusik », le « Jodlerklub », et le « Kirchor » de Sarnen dans des morceaux choisis avec goût et excellemment exécutés. Nous avons tout spécialement apprécié l'homogénéité du « Kir-

chor » et la belle qualité des voix, tant féminines que masculines.

Les Sociétés de gymnastique de dames et d'hommes avaient été également mises à contribution et nous leur savons gré de nous avoir évité les pyramides, exercices préliminaires d'ensemble et autres productions — toujours les mêmes — que présentent invariablement ces phalanges lorsqu'elles se produisent. Nos sous-officiers ont apprécié comme il convenait la phantasie, l'originalité et l'entrain qui présidèrent aux joyeux ébats des membres de ces deux sociétés, et leur prouvèrent par leurs rires et applaudissements combien le spectacle était divertissant.

Enfin, l'exécution d'une petite pièce — sorte de Kermesse — tirée d'une légende, mit la salle en joie et termina agréablement cette soirée parfaitement réussie.

Ensuite l'on dansa à l'Hôtel Metzgern jusque fort avant dans la nuit.

On objectera peut-être que ces quelques appréciations que nous venons de formuler ne sont pas compatibles avec le caractère d'un journal militaire, mais à ceci nous répondrons que nous avons estimé utile et équitable de remercier ainsi ceux qui furent à la tâche et se dépensèrent sans compter pour rendre le plus agréable possible le séjour de nos sous-officiers à Sarnen.

Le lendemain matin, au cours de l'assemblée, le colonel cdt. de corps Wille, représentant le Département Militaire Fédéral, prit la parole et sut en des termes très heureux brosser un tableau de la situation générale actuelle et faire ressortir toute l'importance du rôle du sous-officier dans notre armée. Il dit en outre sa confiance en notre association et fit l'éloge de celle-ci. Ce discours attentivement écouté par toute l'assemblée fut salué d'applaudissements chaleureux et sincères.

A 11 heures, le cortège traditionnel défila dans la ville décorée aux couleurs de tous les cantons et deux couronnes furent déposées au pied de la plaque commémorative dédiée aux soldats morts pour le pays. Cérémonie simple, digne et émouvante, au cours de laquelle M. le Landammann W. Amstalden, Conseiller aux Etats, et le sergent-major A. Maridor, Président central de l'ASSO prononcèrent de forts beaux discours inspirés du plus pur et chaud patriotisme.

Un banquet enfin, réunit les participants à l'Hôtel Metzgern, à l'issue duquel la partie officielle de cette 72^e Assemblée des délégués de l'ASSO fut déclarée close.

Avant de terminer, nous tenons à souligner la belle discipline dont firent preuve les délégués tout au long des délibérations de l'assemblée, et l'autorité incontestable avec laquelle celles-ci furent conduites par le président central Maridor, auquel nous exprimons au nom des délégués suisses-romands notre profonde reconnaissance.

En de telles mains, animés du désir de faire tout et même plus que leur devoir, nos sous-officiers auront encore l'occasion de prouver l'utilité de leurs efforts incessants pour l'amélioration des cadres subalternes de notre armée. Que leur action puisse toujours être soutenue par nos autorités fédérales comme elle l'a été jusqu'à maintenant, et nous devons à l'Association suisse des sous-officiers d'avoir un corps de sous-officiers à la hauteur de sa grande tâche et pouvant soutenir la comparaison avec ceux des puissantes armées qui nous entourent.

E. N.